

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.
RAPPORT ANNUEL 2019



Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

30 NOVEMBRE 2019

Nous vous présentons le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 30 novembre 2019. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.lifesplit.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.lifesplit.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Canadian Life Companies Split Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant des titres de chacune des sociétés d'assurance vie canadiennes suivantes :

Great-West Lifeco Inc.
IA Société financière inc.

Société Financière Manuvie
Financière Sun Life inc.

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés d'assurance vie étrangères ou de sociétés de services financiers canadiennes ou étrangères autres que les quatre sociétés d'assurance vie canadiennes indiquées précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. à compter du 1^{er} décembre 2018, verser aux porteurs des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 % (auparavant, verser aux porteurs des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,05208 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 6,25 % par an sur le prix d'émission initial);
2. verser aux porteurs le prix d'émission initial vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2024 (date pouvant être reportée par tranches de six ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs des dividendes établis à l'occasion par les administrateurs de la Société;
2. vers la date de dissolution, verser aux porteurs le montant restant après le paiement des montants dus aux porteurs d'actions privilégiées.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 25 février 2020. En outre, la note 5 des états financiers semestriels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Les actions des sociétés d'assurance canadiennes et américaines sont remontées après avoir atteint un creux inédit depuis plusieurs années en décembre 2018, la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ayant modifié leur politique monétaire en janvier 2019 et mis en place des mesures accommodantes pendant le reste de l'année. Après avoir haussé les taux d'intérêt pendant trois ans, la Réserve fédérale américaine les a baissés à trois reprises pendant l'année et a ajouté d'autres incitatifs monétaires importants dans les derniers mois. La Banque du Canada a, quant à elle, agi de façon plus modérée en laissant les taux d'intérêt inchangés tout au long de l'année. Cette conjoncture a soutenu la hausse considérable des actions. Par ailleurs, la diminution des taux d'intérêt à court terme a amené la courbe des taux sur une pente légèrement ascendante, créant un environnement favorable aux revenus de placement pour les sociétés d'assurance canadiennes et américaines.

Au Canada et aux États-Unis, plusieurs tendances démographiques continuent de favoriser les sociétés d'assurance, particulièrement celles ayant des activités de gestion de patrimoine et d'actifs, la population vieillissante cherchant de plus en plus à gérer son épargne. Les activités de gestion de patrimoine contribuent encore de manière significative aux résultats de ces sociétés. La croissance des résultats tirés des activités de gestion de patrimoine de ces sociétés améliore les évaluations de ces entreprises.

L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 14,97 \$ au 30 novembre 2019 à la suite d'un versement de 0,65 \$ aux porteurs d'actions privilégiées et de 0,10 \$ aux porteurs d'actions de catégorie A.

En vertu du droit de rachat spécial lié au report de sa date de dissolution, la Société a racheté 1 188 907 actions de catégorie A et 509 942 actions privilégiées, pour respectivement 4 066 062 \$ et 5 099 420 \$, le 17 décembre 2018. Afin de rétablir un nombre d'actions en circulation égal pour chaque catégorie, les porteurs d'actions de catégorie A inscrits au 21 décembre 2018 ont reçu 0,0497724607 action de catégorie A supplémentaire par action de catégorie A détenue.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a modifié, à effet du 1^{er} décembre 2018, le taux des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable versés aux porteurs d'actions privilégiées, afin qu'il corresponde au taux le plus élevé entre i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel annuel canadien courant majoré de 2 % (selon le prix d'émission initial de 10 \$, pour un maximum de 8 %).

Sa date de dissolution peut être reportée par tranches de six ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

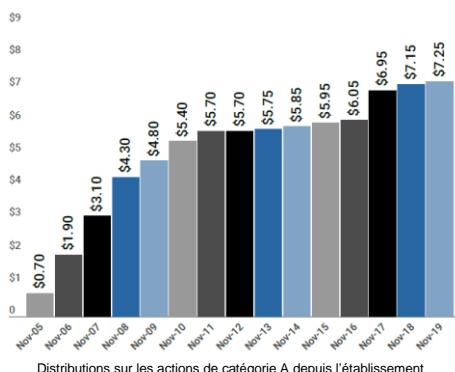
La Société continue d'investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des sociétés de services financiers autres que les quatre principales sociétés d'assurance vie.

À la clôture de l'exercice, l'actif net de la Société s'élevait à 208,7 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A – Distributions

Les porteurs d’actions de catégorie A recevront des dividendes établis à l’occasion par les administrateurs de la Société. Pour que des distributions mensuelles puissent être versées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Le total des distributions versées au cours de l’exercice est de 0,10 \$ par action de catégorie A.



Distributions sur les actions de catégorie A depuis l’établissement

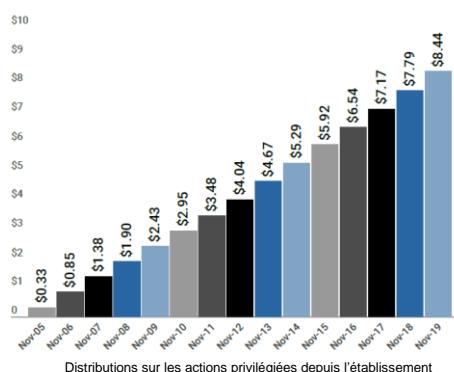


7.25

Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l’établissement

Actions privilégiées – Distributions

Depuis le 1^{er} décembre 2018, les porteurs d’actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d’émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d’émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 %). Auparavant, les porteurs d’actions privilégiées avaient le droit de recevoir des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,05208 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 6,25 % par an sur le prix d’émission initial. Le total des distributions versées au cours de l’exercice est de 0,6500 \$ par action privilégiée.



Distributions sur les actions privilégiées depuis l’établissement



8.44

Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l’établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

En vertu du droit de rachat spécial lié au report de sa date de dissolution, la Société a racheté 1 188 907 actions de catégorie A et 509 942 actions privilégiées, pour respectivement 4 066 062 \$ et 5 099 420 \$, le 17 décembre 2018. Afin de rétablir un nombre d’actions en circulation égal pour chaque catégorie, les porteurs d’actions de catégorie A inscrits au 21 décembre 2018 ont reçu 0,0497724607 action de catégorie A supplémentaire par action de catégorie A détenue.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers annuels audités de la Société. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre Avant le fractionnement des actions de catégorie A ⁴⁾				
	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net par unité à l'ouverture de l'exercice ¹⁾	13,42	15,51	15,95	14,97	15,06
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,50	0,49	0,45	0,52	0,45
Total des charges	(0,15)	(0,15)	(0,17)	(0,15)	(0,15)
Gains réalisés de l'exercice	0,34	0,44	0,98	0,39	0,20
Gains latents de l'exercice	1,76	(2,04)	(0,18)	0,82	0,12
Total de l'augmentation liée aux activités ²⁾	2,45	(1,26)	1,08	1,58	0,62
Distributions ³⁾					
Dividendes canadiens	(0,75)	(0,82)	(1,52)	(0,73)	(0,73)
Total des distributions annuelles	(0,75)	(0,82)	(1,52)	(0,73)	(0,73)
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	14,97	13,42	15,51	15,95	14,97
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	4,97	3,42	5,51	5,95	4,97
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	14,97	13,42	15,51	15,95	14,97

1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.

2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de l'exercice.

3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution, et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.

4) En raison du fractionnement des actions de catégorie A après le paiement du droit de rachat spécial le 17 décembre 2018, en lien avec le report de la date de dissolution de la Société, les résultats des exercices précédents ne peuvent être utilisés aux fins de comparaison avec les résultats au 30 novembre 2019. Les porteurs d'actions de catégorie A inscrits au 21 décembre 2018 ont reçu 0,0497724607 action de catégorie A supplémentaire par action de catégorie A détenue.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	Exercices clos les 30 novembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	208,7 \$	199,0 \$	230,0 \$	236,6 \$	240,6 \$
Nombre d'unités en circulation	13 940 394	14 830 286	14 830 286	14 830 286	16 074 020
Ratio des frais de gestion de base ²⁾	0,99 %	0,97 %	1,03 %	0,95 %	0,96 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement ³⁾	0,99 %	0,97 %	1,03 %	0,95 %	0,96 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁴⁾	21,2 %	18,0 %	14,9 %	18,61 %	16,71 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵⁾	9,14 %	14,25 %	24,82 %	14,82 %	8,6 %
Ratio des frais d'opérations ⁶⁾	0,08 %	0,05 %	0,07 %	0,07 %	0,01 %
Cours de clôture (TSX) :					
Actions privilégiées	10,30 \$	10,04 \$	10,31 \$	10,26 \$	10,23 \$
Cours de clôture (TSX) :					
Actions de catégorie A	4,23 \$	3,07 \$	6,27 \$	5,55 \$	4,30 \$

- 1) Données arrêtées au 30 novembre.
- 2) Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation normales de la Société, en excluant toute charge non récurrente liée à un placement. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges pour l'exercice en question et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de l'exercice.
- 3) Les frais d'émission d'actions, qui correspondent à la rémunération des placeurs pour compte et aux autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.
- 4) Le ratio des frais de gestion pour les actions de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation de la Société, toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net applicable uniquement aux actions de catégorie A pour l'exercice. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.
- 5) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.
- 6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de l'exercice.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,1 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative, et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d'autres titres de la Société;
- L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



- Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l'exercice clos le 30 novembre 2013 ont été respectivement calculés en fonction de la valeur liquidative diluée par unité et de la valeur liquidative diluée par action de catégorie A.
- Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l'exercice clos le 30 novembre 2012 reflètent le regroupement des actions de catégorie A depuis le 25 juin 2012 et ont été respectivement calculés en fonction de la valeur liquidative diluée par unité et de la valeur liquidative diluée par action de catégorie A.
- Les rendements par unité et par action de catégorie A pour la période close le 30 novembre 2019 reflètent le fractionnement des actions de catégorie A le 21 décembre 2018.

RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé de la Société pour chacune des périodes de un, trois, cinq et dix ans closes le 30 novembre 2019 et depuis l'établissement :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement
Canadian Life Companies					
Split Corp. – unité	18,60 %	5,26 %	6,43 %	5,75 %	2,88 %
Canadian Life Companies					
Split Corp. – action privilégiée	6,70 %	6,52 %	6,48 %	6,19 %	5,93 %
Canadian Life Companies					
Split Corp. – action de catégorie A	55,62 %	3,14 %	6,01 %	2,01 %	-2,94 %
INDICE BOURSIER¹⁾					
Indice S&P/TSX des services financiers	15,58 %	9,79 %	8,63 %	11,01 %	9,12 %

- 1) Étant donné que la Société est limitée à un univers de placement spécifique et qu'elle recourt à un programme de vente d'options d'achat couvertes pour générer des revenus supplémentaires, son profil d'investissement est particulier. Toute comparaison avec d'autres indices boursiers pourrait par conséquent ne pas convenir.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

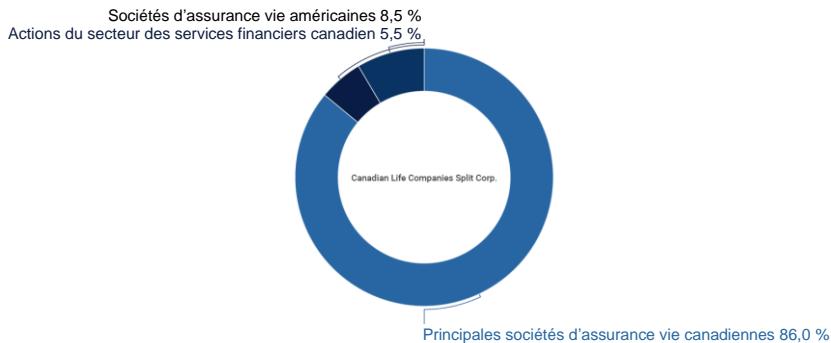
Tous les placements au 30 novembre 2019

Nom	Pondération (%)
Financière Sun Life inc.	26,3
Société Financière Manuvie	25,0
Great-West Lifeco Inc.	14,0
iA Société financière inc.	13,8
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,1
Metlife Inc.	2,8
Lincoln National Corp.	1,9
Aflac Inc.	1,8
Prudential Financial Inc.	1,2
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,2
La Banque Toronto-Dominion	0,6
Banque Royale du Canada	0,1
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	91,8
Trésorerie	8,7
Autres actifs (passifs), montant net	-0,5
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Le diagramme qui suit présente la répartition des actifs de la Société entre les principaux placements canadiens du secteur des assurances et les placements des services financiers américains et canadiens.



CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires de Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires ainsi que dans les autres sections du rapport semestriel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.

Le gestionnaire a, sur approbation du conseil d'administration, retenu les services du cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur indépendant de la Société. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers de la Société selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, lui permettant de donner aux porteurs d'actions son opinion sur les états financiers. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.

WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.

SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 novembre 2019 et 2018;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrétées dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada L5M 5M8
Tél. : +1 416 941 8383, Téléc : +1 416 814 3220

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de la Société, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de la Société ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Joseph Pinizzotto.

PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 19 février 2020

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AUX 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

	30 novembre 2019 (\$)	30 novembre 2018 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	191 808 204	179 448 159
Trésorerie	18 152 339	21 763 365
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 274 216	1 705 437
	211 234 759	202 916 961

PASSIF

Passif courant		
Options vendues	191 868	204 841
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	189 220	173 226
À payer pour l'achat de titres	-	2 800 179
Distributions à payer	2 149 191	772 361
Actions privilégiées (notes 1 et 6) ¹⁾	139 403 940	148 302 860
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	141 935 219	152 254 467

ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A (note 1)¹⁾

	69 299 540	50 662 494
Nombre d'unités rachetables		
(1 action privilégiée et 1 action de catégorie A) en circulation	13 940 394	14 830 286
Nombre d'actions privilégiées en circulation	13 940 394	14 830 286
Nombre d'actions de catégorie A en circulation	13 940 394	14 830 286
Nombre d'actions de catégorie A en circulation, après le fractionnement (note 1) ²⁾	s. o.	15 568 426
Actif net par unité	14,97 \$	13,42 \$
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	4,97 \$	3,42 \$
Actif net par action de catégorie A, après le fractionnement (note 1) ²⁾	s. o.	3,25 \$

- 1) Les montants relatifs aux actions privilégiées et à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour la période close le 30 novembre 2018 tiennent compte des rachats de 5 099 420 \$ et de 4 066 062 \$ effectués le 17 décembre 2018 en vertu du droit de rachat spécial des actionnaires lié au report de la date de dissolution de la Société. Les actions ont été remises en vue de leur rachat avant le 30 novembre 2018. Voir la note 1 pour plus de détails.
- 2) Les montants reflètent le fractionnement des actions de catégorie A après le versement, le 17 décembre 2018, du droit de rachat spécial lié au report de la date de dissolution de la Société. Les porteurs d'actions de catégorie A inscrits au 21 décembre 2018 ont reçu 0,0497724607 action de catégorie A supplémentaire par action de catégorie A détenue. Voir la note 1 pour plus de détails.

Approuvé au nom du conseil d'administration

WAYNE FINCH

Administrateur

PETER CRUIKSHANK

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2019 (\$)	2018 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	4 790 832	6 493 434
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	25 096 649	(30 639 026)
Dividendes	6 825 334	7 149 305
Intérêts à distribuer	<u>242 122</u>	128 425
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	36 954 937	(16 867 862)
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	86 654	151
Variation du gain (perte) de change latent	<u>(79 099)</u>	343 330
	36 962 492	(16 524 381)
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	1 468 865	1 594 357
Frais de service	-	28 754
Honoraires d'audit	26 713	28 949
Jetons de présence des administrateurs	23 583	23 583
Frais du comité d'examen indépendant	4 268	4 268
Droits de garde	46 777	47 883
Frais juridiques	28 194	23 568
Information aux actionnaires	21 066	24 163
Autres charges d'exploitation	102 535	81 642
Taxe de vente harmonisée	198 603	200 585
Coûts de transactions	146 941	114 356
Retenues d'impôts	<u>73 159</u>	74 572
	2 140 704	2 246 680
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distributions sur les actions privilégiées		
	34 821 788	(18 771 061)
Distributions sur les actions privilégiées	<u>(9 237 357)</u>	(9 268 335)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A		
	25 584 431	(28 039 396)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 8)	1,80	(1,89)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, après le fractionnement (notes 1 et 8)¹⁾	s. o.	(1,80)

1) Les montants reflètent le fractionnement des actions de catégorie A après le versement, le 17 décembre 2018, du droit de rachat spécial lié au report de la date de dissolution de la Société. Les porteurs d'actions de catégorie A inscrits au 21 décembre 2018 ont reçu 0,0497724607 action de catégorie A supplémentaire par action de catégorie A détenue. Voir la note 1 pour plus de détails.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A**

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2019 (\$)	2018 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	50 662 494	81 667 947
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	25 584 431	(28 039 396)
Rachat d'actions de catégorie A rachetables	(5 553 346)	-
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(1 394 039)	(2 966 057)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	18 637 046	(31 005 453)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	69 299 540	50 662 494

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2019 (\$)	2018 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'unités rachetables	25 584 431	(28 039 396)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	9 237 357	9 268 335
(Gain) perte de change latent	79 099	(343 330)
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(4 790 832)	(6 493 434)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et dérivés	(25 096 649)	30 639 026
Acquisition de placements, après primes sur options	(18 752 537)	(32 709 229)
Produit de la vente de placements	33 481 119	28 435 348
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	431 221	(327 476)
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	15 994	(98 739)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>20 189 203</u>	<u>331 105</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rachats d'actions de catégorie A rachetables et d'actions privilégiées	(14 466 563)	-
Distributions sur les actions de catégorie A	-	(4 449 086)
Distributions sur les actions privilégiées	<u>(9 254 567)</u>	<u>(9 268 335)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(23 721 130)</u>	<u>(13 717 421)</u>
Gain (perte) de change latent	<u>(79 099)</u>	<u>343 330</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	<u>(3 611 026)</u>	<u>(13 042 986)</u>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	21 763 365	34 806 351
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>18 152 339</u>	<u>21 763 365</u>
Dividendes reçus*	7 183 396	6 747 257
Intérêts reçus*	242 122	128 425

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2019

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
4 principaux placements			
Actions ordinaires canadiennes			
873 700	Great-West Lifeco Inc.	26 667 388	29 225 265
423 258	iA Société financière inc.	14 148 093	28 781 544
1 997 450	Société Financière Manuvie	44 995 253	52 193 369
906 300	Financière Sun Life inc.	41 134 819	54 930 843
Total des principales actions du portefeuille (86,1 %)		<u>126 945 553</u>	<u>165 131 021</u>
Autres actions ordinaires canadiennes			
34 300	La Banque de Nouvelle-Écosse	2 582 456	2 570 442
56 100	Banque Canadienne Impériale de Commerce	6 914 030	6 477 306
1 600	Banque Royale du Canada	147 839	173 968
16 500	La Banque Toronto-Dominion	1 298 872	1 263 735
Total des autres actions canadiennes (5,5 %)		<u>10 943 197</u>	<u>10 485 451</u>
Total des actions canadiennes		<u>137 888 750</u>	<u>175 616 472</u>
Autres actions ordinaires américaines			
52 400	Aflac Inc.	2 277 715	3 816 882
50 800	Lincoln National Corp.	4 384 265	3 984 406
87 700	Metlife Inc.	4 385 956	5 813 895
20 720	Prudential Financial Inc.	2 277 507	2 576 549
Total des actions ordinaires américaines (8,5 %)		<u>13 325 443</u>	<u>16 191 732</u>
Total des actions ordinaires (100,1 %)		<u>151 214 193</u>	<u>191 808 204</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2019

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
Options d'achat vendues (100 actions par contrat)			
Options d'achat canadiennes vendues			
(300)	Banque de Nouvelle-Écosse à 76 \$, janvier 2020	(12 600)	(10 950)
(2 700)	Great-West Lifeco Inc. à 34 \$, janvier 2020	(59 475)	(40 500)
(2 400)	Société Financière Manuvie à 26,50 \$, janvier 2020	(86 400)	(66 000)
(745)	Financière Sun Life inc. à 62 \$, janvier 2020	(42 466)	(30 918)
(115)	La Banque Toronto-Dominion à 78 \$, janvier 2020	(6 325)	(5 175)
Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,1 %)		(207 266)	(153 543)
Options d'achat américaines vendues			
(100)	Aflac Inc. à 55 \$, janvier 2020	(14 751)	(14 950)
(150)	Lincoln National Corp. à 62,50 \$, janvier 2020	(17 342)	(15 448)
(90)	Metlife Inc. à 52,50 \$, janvier 2020	(3 947)	(4 605)
(40)	Prudential Financial Inc. à 100 \$, janvier 2020	(3 614)	(3 322)
Total des options d'achat américaines vendues (0,0 %)		(39 654)	(38 325)
		150 967 273	191 616 336
Moins : ajustements au titre des coûts de transactions (note 2)			
Total des placements (100 %)		(131 493)	
		150 835 780	191 616 336

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

1. Constitution

Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 3 mars 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 18 avril 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit surtout dans un portefeuille géré activement, constitué essentiellement d'actions ordinaires de quatre sociétés d'assurance vie canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

Le 26 septembre 2018, la Société a annoncé que sa date de dissolution serait reportée de six ans, du 1^{er} décembre 2018 au 1^{er} décembre 2024. En raison du report de la date de dissolution de la Société, un droit de rachat spécial a été attribué aux actionnaires, leur permettant de remettre une catégorie d'actions, ou les deux, en échange d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative de 13,42 \$ par unité au 30 novembre 2018 (10,00 \$ par action privilégiée et 3,42 \$ par action de catégorie A).

Immédiatement après le règlement des rachats le 17 décembre 2018, 14 320 344 actions privilégiées et 13 641 379 actions de catégorie A étaient en circulation. Afin de rétablir un nombre d'actions en circulation égal pour chaque catégorie, les porteurs d'actions de catégorie A inscrits au 21 décembre 2018 ont reçu 0,0497724607 action de catégorie A supplémentaire par action de catégorie A détenue. Le rachat spécial a donné lieu à un paiement total de 9 165 482 \$ le 17 décembre 2018. Au 30 novembre 2018, les montants relatifs aux actions privilégiées et à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A tenaient compte des paiements de 5 099 420 \$ et de 4 066 062 \$ versés pour les rachats.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a modifié, à effet du 1^{er} décembre 2018, le taux des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable versés aux porteurs d'actions privilégiées, afin qu'il corresponde au taux le plus élevé entre i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel annuel canadien courant majoré de 2 % (selon le prix d'émission initial de 10 \$, pour un maximum de 8 %).

Sa date de dissolution peut être reportée par tranches de six ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 19 février 2020.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Transition à IFRS 9 *Instruments financiers*

Le 1^{er} décembre 2018, la Société a adopté de manière rétrospective IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). La nouvelle norme exige que les instruments financiers soient comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net (JVRN) ou par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), selon le modèle économique adopté par la Société pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces instruments. Les actifs et passifs financiers de la Société auparavant désignés comme étant à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale ou classés comme étant détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39) demeurent classés à la JVRN.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

L'adoption d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur les critères d'évaluation des actifs et des passifs financiers.

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas choisi l'option lui permettant de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres à la JVAERG. Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la JVRN.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs financiers et aux passifs financiers comptabilisés à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale de ses actifs et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, aux fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 17 325 632 \$ (17 325 632 \$ au 30 novembre 2018) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2024. La Société dispose également, aux fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 8 845 360 \$ (11 065 054 \$ au 30 novembre 2018) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

La Société est actuellement assujettie à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 - Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 - Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 - Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2019 et 2018 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	191 808 204 \$	-	-	191 808 204 \$
Options	(191 868 \$)	-	-	(191 868 \$)
	191 616 336 \$	-	-	191 616 336 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	179 448 159 \$	-	-	179 448 159 \$
Options	(204 841 \$)	-	-	(204 841 \$)
	179 243 318 \$	-	-	179 243 318 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2019 et 2018.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les quatre principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés ont été choisies dans le secteur de l'assurance vie des services financiers de l'indice S&P/TSX 60 et figurent parmi les plus importantes sociétés de services financiers du Canada.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2019, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté de 18 061 000 \$ (15 525 000 \$ au 30 novembre 2018). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué de 19 113 000 \$ (17 561 000 \$ au 30 novembre 2018).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Depuis le 1^{er} décembre 2018, les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 %. Si le taux préférentiel canadien avait augmenté ou diminué de 0,25 %, il n'y aurait eu aucune incidence notable sur les dividendes à payer sur les actions privilégiées. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable (comme à l'exercice précédent).

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Le portefeuille comprend quatre sociétés américaines de services financiers inscrites à la Bourse de New York et dont les titres se négocient en dollars américains. Au 30 novembre 2019, 12,3 % de l'actif net de la Société (12,9 % au 30 novembre 2018) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctuera donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, monnaie fonctionnelle de la Société. La Société n'a pas conclu de contrats de couverture de change. Par conséquent, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 1 288 000 \$ (1 282 000 \$ au 30 novembre 2018).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier (comme à l'exercice précédent). Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à l'exercice précédent).

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à l'exercice précédent, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la TSX) et à la Bourse de New York. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Risque de concentration

Les quatre principaux placements de la Société sont issus du secteur de l'assurance vie et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur (comme à l'exercice précédent). Pris individuellement, un placement du portefeuille peut représenter jusqu'à 30 % de la valeur liquidative de la Société.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2019	30 novembre 2018
Principales actions ordinaires canadiennes	79,1 %	74,1 %
Autres actions ordinaires canadiennes	4,9 %	8,0 %
Autres actions ordinaires américaines	7,8 %	8,1 %
Options d'achat canadiennes vendues	-0,1 %	-0,1 %
Options d'achat américaines vendues	0,0 %	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	8,3 %	9,9 %
	<hr/> 100,0 %	<hr/> 100,0 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	30 novembre 2019	30 novembre 2018
Ouverture de l'exercice	14 830 286	14 830 286
Émises au cours de l'exercice	-	-
Rachetées au cours de l'exercice	(889 892)	-
Clôture de l'exercice	<hr/> 13 940 394	<hr/> 14 830 286

Les actions privilégiées ont été émises au prix de 10 \$ l'action.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 %). Auparavant, le porteurs d'actions privilégiées recevaient des dividendes à un taux annuel de 6,25 % du prix d'émission initial. Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « LFE.PR.B ». Leur cours était de 10,30 \$ au 30 novembre 2019 (10,04 \$ au 30 novembre 2018). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A (ensemble, une « unité ») au cours du mois de mars de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

	30 novembre 2019	30 novembre 2018
<u>Opérations sur actions de catégorie A</u>		
Ouverture de l'exercice	14 830 286	14 830 286
Émis au terme du rééquilibrage suivant		
le rachat spécial	678 965	-
Rachats au cours de l'exercice	(1 568 857)	-
Clôture de l'exercice	<u>13 940 394</u>	<u>14 830 286</u>

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « LFE ». Leur cours était de 4,23 \$ au 30 novembre 2019 (3,07 \$ au 30 novembre 2018). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois de mars de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la date de dissolution, la Société rachètera toutes les actions de catégorie A en circulation. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Selon la convention d'administration, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

En outre, l'escompte mensuel de 2 % par rapport à la valeur liquidative applicable aux rachats d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A est payé à Quadravest. Des frais de rachat de 106 311 \$ ont été versés pour l'exercice clos le 30 novembre 2019 (aucuns frais au 30 novembre 2018).

Les frais de gestion totalisant 1 468 865 \$ (1 594 357 \$ au 30 novembre 2018) engagés au cours de l'exercice comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 30 novembre 2019, des frais de gestion et d'administration totalisant 129 848 \$ étaient dus au gestionnaire (122 743 \$ au 30 novembre 2018). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2019 ou en 2018.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 146 941 \$ pour l'exercice (114 356 \$ au 30 novembre 2018).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les exercices clos les 30 novembre 2019 et 2018, est calculée comme suit :

	2019	2018
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	25 584 431 \$ (28 039 396 \$)	
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	14 212 111	14 830 286
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	1,80 \$ (1,89 \$)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, après le regroupement (note 1)	s.o. (1,80 \$)	

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	30 novembre 2019	30 novembre 2018
Actions privilégiées	0,650 \$	0,625 \$
Actions de catégorie A	0,10 \$	0,20 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) à compter du 1^{er} décembre 2018, verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 % (auparavant, verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,05208 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 6,25 % par an sur le prix d'émission initial, et leur rembourser le prix d'émission initial au moment de la dissolution de la Société);
- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des dividendes établis à l'occasion par les administrateurs de la Société, et, à la date de dissolution, verser aux porteurs le montant restant après le paiement des montants dus aux porteurs d'actions privilégiées. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Aux 30 novembre 2019 et 2018, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

NOTES

QUADRATEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés - innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle - sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Directeur général,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Directrice générale
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

William Thornhill,
Président,
William C. Thornhill
Consulting Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur
PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts
Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Conseillers juridiques
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire
Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



200 Front Street West
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443
Sans frais : 877 4QUADRA
ou 877 478-2372
Téléc. : 416 304-4441
info@quadravest.com
www.quadravest.com